

Objectifs

- Maîtriser le contenu des réformes légales/réglementaires et des évolutions jurisprudentielles pour les mettre en application rapidement.
- Faire le point sur le calendrier, l'état d'avancement des réformes et des derniers chantiers annoncés.
- Identifier les priorités et les enjeux de l'actualité sociale pour votre entreprise et la fonction RH.

PERFECTIONNEMENT

Participants / Prérequis

DRH, RRH, avocats, juristes en droit social, responsables formation, experts-comptables, responsables des services paie.

Prérequis : avoir des missions RH.

Cette formation est en constante évolution, en fonction des différentes réformes qui seront prises courant 2024.

THEMES TRAITES

PARTIE 1 : Actualité légale et réglementaire

- I- PLFSS et PLF 2025**
Les projets de loi de finances (PLF) et de loi de financement de la Sécurité sociale (PLFSS) pour 2025 devraient bientôt être connus et débattus au Parlement (discours de politique générale de F. BAYROU le 14/01/25).
- II- Convention d'assurance chômage**
La convention d'assurance chômage du 15 novembre 2024 et ses textes associés sont agréés et remplacent au 1^{er} janvier 2025 le régime de carence applicable depuis 2019.
- III- Accord national interprofessionnel sur l'emploi des seniors**
Le 14 novembre 2024 les partenaires sociaux sont parvenus à finaliser un accord national interprofessionnel sur l'emploi des seniors. Le ministère du travail a annoncé son intention de procéder à sa transposition.
- IV- Paie : les changements en 2025 (cotisations AT/MP, cotisation AGS, versement mobilité, DFS, Frais de transport, avantages en nature, titre restaurant, CPF...)**

Etat des lieux des principaux changements au 1^{er} janvier 2025 en matière de paie.
- V- Divers**
- A. Apprentissage : le gouvernement va prolonger les aides à l'embauche en les révisant à la baisse - Communiqué de presse du ministère du Travail, de**

la Santé, des Solidarités et des Familles du 30 décembre 2024

- B. Contrat de sécurisation professionnelle prolongé jusqu'au 31 décembre 2025 - Arrêté du 23 décembre 2024, JO du 24, texte 3**
- C. Proposition de loi en faveur des parents d'enfants gravement malades - Proposition de loi visant à améliorer la protection et l'accompagnement des parents d'enfants atteints d'un cancer, d'une maladie grave ou d'un handicap, adoptée par l'Assemblée nationale en première lecture le 3 décembre 2024**

PARTIE 2 : La jurisprudence significative et récente

A. Relations individuelles

Présomption de démission : CE, 18 décembre 2024, n°473640

Clause de mobilité sans périmètre géographique : Cass. soc. 18 décembre 2024, n° 23-13.531 F-D

Inaptitude et non reprise du paiement du salaire : Cass. soc. 18 décembre 2024, n° 23-11.507 F-D

Avis d'inaptitude et délai de contestation : cass. soc. 4 décembre 2024, n° 23-18.128 F-D

Abus de la liberté d'expression : Cass. soc. 11 décembre 2024, n° 23-20.716 F-B

Résiliation judiciaire et inaptitude du salarié : Cass. soc. 4 décembre 2024, n° 23-15.337 FS-B

B. Relations collectives

Mise à pied disciplinaire d'un représentant du personnel : Cass. soc. 11 décembre 2024, n° 23-13.332 FS-B

Moyens et méthodes pédagogiques

En Présentiel :

Salle de formation*, vidéo projection, un support de formation sera communiqué à l'ensemble des participants résumant les aspects théoriques, les astuces et les points clés.

Les techniques d'animation seront actives et se baseront sur des cas concrets apportés par le formateur et/ou les participants. Elles alterneront les apports de connaissances, des exemples réels (situations rencontrées par les participants ou le formateur). Les participants travailleront sur des études de cas pratiques et des mises en situation.

En Distanciel :

Les sessions en distanciel se déroulent sur le logiciel CISCO WEBEX (validé par le SILL -socle interministériel des logiciels libres) sur un serveur dédié. Les classes virtuelles sont supervisées par notre équipe digitale, pour accompagner les participants.

Via le potentiel des outils du logiciel, la pédagogie sera active et ludique. Les participants pourront travailler par groupe ou sous-groupe dans des salles séparées. Les documents peuvent être partagés et interactifs pour une animation vivante et stimulante.

En Live :

Formation se déroulant dans nos locaux en présentiel, sur un écran Multifonctions de communications (MFC). Cette modalité est proposée afin de garder les bénéfices de la formation présentielle, tout en ayant un formateur à distance. Cela offre la possibilité également d'intégrer des participants à distance dans une formation en présentiel. La borne interactive permet un affichage dynamique et une meilleure fluidité et cohérence dans les échanges. C'est un outil complet qui permet au formateur d'offrir une formation présentielle enrichie d'interactivités digitales.

Evaluations

Tout d'abord, un **questionnaire de préformation** sera remis au candidat avant le démarrage de la formation. Le formateur évaluera les connaissances et compétences de chaque apprenant et réajustera ses modalités pédagogiques aux besoins. Une **évaluation sommative** clôturera la formation afin de vérifier la bonne acquisition des objectifs de stage. De plus, une **évaluation de satisfaction à « chaud »** puis **une à « froid »** à 2 mois seront à compléter par le participant pour nous faire part de son retour quant à la formation et à la mise en pratique des acquis dans son quotidien professionnel. Par ailleurs, les évaluations seront transmises à travers un lien ou un QR code qui redirigera vers la plateforme « Drag'n Survey ». Cela nous permettra de réaliser des analyses de satisfaction ou d'obtention des résultats, de statistiques, de graphiques etc... en temps réel.

Intervenant :

Avocat associé du cabinet Eole, est spécialisé en droit du travail et droit de la protection sociale. Il accompagne les entreprises en tant que conseil et dans leurs contentieux. Il intervient en tant que formateur en droit social.

Modalités et délai d'accès : Pour toute inscription, contactez nos conseillers qui vous accompagneront (conseil@sesame-formation.re) / 02.62.22.02.02

Aucun délai n'est requis.

Durée : 1 jour en présentiel ou en distanciel, soit 7h de formation.

Lieu et date(s) actualisé(s) : cf site web : www.sesame-formation.re

Coût HT :

Conditions tarifaires inter-entreprises : 750€ HT en présentiel / 700€HT en distanciel

Conditions tarifaires intra-entreprise (coût pédagogique/jour) : Nous contacter

Accessibilité :

Nos salles, ainsi que celles de nos partenaires sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Nos logiciels distanciels, notre plateforme e-Learning, notre site internet offrent également des outils qui permettent de répondre à vos besoins.

Pour toute demande, nous vous invitons à contacter nos 2 référents Handicap.

Programme mis à jour en Janvier 2025.